

# QUELLE ASSURANCE RÉPOND LE MIEUX À VOS BESOINS POUR ÉTUDIER AU CANADA À TITRE D'ÉTUDIANT INTERNATIONAL?



## Pour être considéré comme étudiant international au Canada, vous devez :

- Être âgé de 65 ans ou moins
- Ne pas être admissible à un régime d'assurance maladie d'une province ou d'un territoire du Canada
- Être étudiant dans un établissement d'enseignement canadien reconnu

## Nous offrons deux régimes conçus pour correspondre aux besoins particuliers des étudiants internationaux.

- Assurance voyage urgence médicale pour étudiants internationaux – pour les urgences pouvant survenir durant votre séjour au Canada.
- Assurance maladie pour étudiants internationaux – comparable à un régime d'assurance maladie gouvernemental; vous pouvez rencontrer un médecin pour des bilans de santé et les urgences sont également couvertes.

Voici un résumé de chaque régime pour que vous puissiez choisir celui qui vous convient le mieux.

Couverture	Assurance voyage urgence médicale pour étudiants internationaux	Assurance maladie pour étudiants internationaux
Couverture pour :	Études à court terme au Canada	Études à long terme au Canada
Limite globale	2 000 000 \$ CA	1 000 000 \$ CA
Affection préexistante	Maladie, blessure ou état de santé non stable dans les 90 jours avant la date d'effet de la couverture	* Maladie ou une blessure dans les 90 jours avant la date d'effet : Les symptômes sont apparus; vous avez rencontré un médecin; vous avez été diagnostiqué ou traité; on vous a prescrit ou changé un médicament. Ceci ne s'applique pas à l'asthme, au diabète ou à l'épilepsie
Couverture pour le conjoint et les personnes à charge	Oui – chaque personne reçoit leur propre contrat d'assurance	Oui – tous les membres de la famille sont couverts par un seul contrat d'assurance
Taux pour famille	Non	Oui
<b>Quand votre couverture entre-t-elle en vigueur?</b>		
Assurance souscrite avant l'arrivée au Canada	Assurance souscrite à l'arrivée au Canada	Assurance souscrite à l'arrivée au Canada
Assurance souscrite dans les 30 jours de l'arrivée au Canada	Période d'attente de 48 heures pour une maladie; blessure couverte tout de suite	Assurance souscrite à l'arrivée au Canada
Assurance souscrite 31 jours ou plus après l'arrivée au Canada	Période d'attente de 7 jours pour une maladie; blessure couverte tout de suite	Période d'attente de 30 jours pour une maladie; blessure couverte tout de suite
<b>Garanties</b>		
Hospitalisation, soins psychiatriques, médecin, services diagnostiques, services paramédicaux	Incluses dans la limite globale – les maximums s'appliquent	Incluses dans la limite globale – les maximums s'appliquent
Médicaments d'ordonnance	Lorsque requis à la suite d'une urgence – provision pour un maximum de 30 jours	Jusqu'à 10 000 \$
Maternité	Exclue	Incluse si admissible
Examen de la vue	Jusqu'à 100 \$ – uniquement avec la souscription d'un contrat d'assurance d'un minimum de 180 jours	Incluse
Examen médical annuel et tests connexes	Jusqu'à 100 \$ – uniquement avec la souscription d'un contrat d'assurance d'un minimum de 180 jours	Incluse
Soins dentaires en cas d'accident	4 000 \$	1 000 \$
Décès accidentel	15 000 \$	10 000 \$
<b>Exclusions</b>		
	Le traitement d'une maladie ou blessure grave après que l'urgence initiale a pris fin	Sans objet

\* Cette exclusion sera annulée si ce contrat d'assurance est souscrit avant la date d'expiration d'un contrat d'Assurance maladie pour étudiants internationaux déjà existant et émis par RSA, pourvu qu'il entre en vigueur le jour qui suit telle date d'expiration.

Ce document de comparaison ne constitue pas un contrat ni une offre d'assurance. Il vous renseigne sur les garanties offertes par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances, sans préciser toutes les conditions et exclusions applicables. Le libellé du contrat d'assurance prévaut dans tous les cas. Les produits et les taux décrits sont modifiables sans préavis en tout temps.

©2014 Assurance Voyage RSA inc. Tous droits réservés. RSA, RSA & Design ainsi que les mots et logos s'y rattachant sont des marques de commerce appartenant au RSA Insurance Group plc et utilisées sous licence par Assurance Voyage RSA inc. Cette assurance est souscrite par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances.